



La Semaine Olympique et Paralympique (SOP). qu'est-ce que c'est ?

C'est une semaine organisée chaque année dans le but de promouvoir la pratique sportive chez les jeunes, en mobilisant la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives, que l'on retrouve dans l'olympisme et le paralympisme.

Au cours de cette semaine, les élèves pratiquent des sports olympiques et paralympiques, découvrent et appréhendent les valeurs du sport et des Jeux, et prennent ainsi part à l'aventure Paris 2024 tout en construisant, consolidant et concrétisant de nouveaux apprentissages en EPS...mais pas que...

Dans le cadre la SOP (Semaine Olympique et Paralympique) qui se déroulera cette année

du 24 au 29 janvier 2022,

Nous vous proposons donc d'inaugurer et expérimenter notamment une pratique qui nous souhaiterions pérenniser jusqu'à la date fatidique de 2024 et l'arrivée des Jeux Olympiques à Paris...et à Nanterre.

Connaissant les contraintes qui sont les vôtres actuellement, avec la mise en œuvre du protocole sanitaire, et les impératifs quotidiens qui peuvent impacter vos préparations de classe et leur mise en œuvre. Nous vous proposons donc une action très ouverte et qui pourra, je l'espère, s'adapter et ainsi s'insérer dans vos pratiques actuelles.

Bien sportivement.
Mme TILLET Anaëlle
CPC en charge du dossier EPS



les défis « 2024 »

Que faire ?

Vous devez réaliser une action autour du nombre « 2024 ».

Ce défi peut-être un défi sportif et/ou un défi autour des symboles ou des valeurs de l'Olympisme.

Quelques exemples :

- parcourir 2024m en un temps record, seul ou en relais, à pieds, à vélo, en rollers...
- marquer 2024 points sur une activité de lancer, de course d'orientation...
- faire 2024 sauts à la corde ou franchissement de haies...
- inventer une chorégraphie, un flashmob, une « battle » autour du nombre 2024.
- représenter le nombre 2024 dans une création plastique reprenant les symboles ou les valeurs olympiques et le thème de la SOP.

Quelles sont les modalités à respecter ?

-Avant tout, respecter le protocole sanitaire actuel. Privilégiez donc les pratiques en extérieur et si vous vous lancez dans des défis interclasses ou intercycles, veillez à pratiquer chacun à tour de rôle ou dans un espace où le non brassage pourra être respecté.

-Le défi peut être réalisé en une seule fois ou morcelé : celui-ci peut donc être mené par chaque élève ou par équipes, au sein d'une même classe ou par plusieurs. Sur 1, 2, 3 ou 4 jours. Dans le cadre des « 30 minutes d'activités physiques quotidiennes » par exemple. Vous disposez d'une semaine. Tout dépend l'objectif que vous vous fixez : des mètres, des kilomètres, des secondes, des heures...

-Chaque année, la SOP est associée à une thématique : pour l'édition 2022, celle retenue est le « sport pour l'environnement et le climat ». Votre défi peut donc être en lien avec ce thème mais il n'y a pas d'obligation stricte.

-Pour « valider » votre défi et parce que cela permet également d'aborder certains rôles sociaux liés à l'EPS et au monde sportif, vous pouvez constituer des « jury » d'élèves (de délégués ou éco-délégués par exemple) composés de juges, de chronométreurs...

les outils

Vous trouverez sur [le site de la circonscription](#) de nombreux outils dans l'onglet « espace pédagogique des enseignants » > « EPS à l'école » et notamment la section « [Génération 2024](#) » > « [SOP](#) ».

Si besoin je reste également à votre disposition.

Qui peut participer ?

Tout le monde ! Que vous soyez une école labellisée « Génération 2024 » ou non, une école qui expérimente le dispositif « 30 min d'APQ » ou pas encore, une seule classe de l'école, les classes d'un même niveau, d'un même cycle ou toutes les classes de l'école.

la communication

Lors de la préparation et de la réalisation de votre défi, si vous avez la possibilité et les autorisations pour réaliser quelques prises de vues. Vous pouvez mes les communiquer à l'adresse suivante :
anaelle.tillet@ac-versailles.fr
Ce qui nous permettra ensuite de les mettre en valeur au travers d'un outil de circonscription.

Pour se donner quelques repères :

2024 secondes = 33min44s
ou 15min=+15min+3min44s
ou 10min+10min+13min44s...par exemple...

2024m...ben ça fait 2km24m
Et puis quelques calculs utiles

2024 : 4 (jours d'école par exemple) = 506

2024 : 12 = 168,66	2024 : 24 = 84,33
2024 : 20 = 101,20	2024 : 25 = 80,96
2024 : 21 = 96,38	2024 : 26 = 77,84
2024 : 22 = 92	2024 : 27 = 74,96
2024 : 23 = 88	2024 : 28 = 72,28